

Communiqué de presse

Hérault : La Banque des Territoires accompagne le projet de construction d'un pôle gérontologique du Centre Hospitalier de Lunel avec un prêt de plus de 12 M€

Lunel, le 1^{er} avril 2025

La Banque des Territoires accorde un prêt de plus de 12 M€ sur fonds d'épargne au Centre Hospitalier de Lunel pour la création d'un pôle gérontologique en capacité d'accueillir 156 lits d'hébergement de personnes âgées dépendantes et 10 places en accueil de jour. Ce financement illustre l'un des engagements du plan stratégique de la Banque des Territoires en faveur de l'accessibilité aux services de santé, et précisément son soutien à l'habitat des personnes âgées ou en perte d'autonomie.

Établissement de proximité situé à équidistance entre les CHU de Montpellier et de Nîmes, le centre hospitalier de Lunel est réparti sur 3 sites (République, Brunel et pôle santé). Il se caractérise par sa localisation en zone urbaine à forte expansion démographique.

Le Centre Hospitalier de Lunel dispose actuellement d'une capacité d'accueil de 205 lits :

- **Site historique place de la République (1640)** : Il abrite actuellement un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (59 lits), un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et une Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS).
- **Site Brunel (1978)** : Ce centre comporte une partie Unité de Soins de Longue Durée (49 lits) et une partie Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (47 lits), rééducation et fonctions supports.
- **Site pôle santé « Professeur Louis Serre » (2007)** : Il abrite le service de Médecine. Ce bâtiment héberge également des services de soins privés (la Clinique Via Domitia, le GCS SMR Ambrussum, un service d'urgences, un centre d'hémodialyse, un centre d'imagerie médicale et une antenne Service Mobile d'Urgence et de Réanimation).

L'objectif de la création du pôle gérontologique est la mise en place d'une nouvelle organisation sur un seul site en rapatriant tous les lits existants d'hébergement des personnes âgées dépendantes (50 lits USLD et 106 lits d'EHPAD), de créer des secteurs spécifiques comme une unité de vie protégée et/ou une unité d'hébergement renforcée (UHR), un accueil de jour et de l'hébergement temporaire.

Le nouveau lieu sera agréable et sécurisant pour tous (patients et familles) avec une prise en charge médicale et paramédicale de premier plan et sera un outil de travail efficient en termes d'organisation et adapté aux conditions de travail du personnel.

Les sites de Brunel et place de la République seront cédés à un promoteur et/ou à la commune pour en changer la destination.

« Avec une ouverture de chantier prévue le 5 mai, ce projet représente une avancée majeure pour le Centre Hospitalier de Lunel. Il ne s'agit pas simplement de construire un bâtiment, mais de répondre aux besoins évolutifs de nos aînés en leur offrant un cadre adapté et accueillant, tout en améliorant les conditions de travail

de nos équipes. Fin de travaux dernier trimestre 2026, déménagement 1^{er} trimestre 2027 et inauguration à la suite » ajoute, Bertrand Vanneuffville, directeur général du CH de Lunel.

« La Banque des Territoires poursuit son action au bénéfice de territoires plus inclusifs à travers la mobilisation massive de ses moyens financiers pour soutenir et valoriser le secteur de la santé, et notamment en apportant des réponses aux enjeux du vieillissement avec une offre d'habitat et d'hébergement adaptée. » souligne Patrick Martinez, directeur régional Occitanie de la Banque des Territoires.

Prêt PHARE

Le Prêt Habitat Amélioration Restructuration Extension, est une offre de prêt à taux fixe ou variable dédiée au financement de projets d'habitat destinés à des populations fragilisées : personnes âgées, personnes handicapées, jeunes, mineurs et gens du voyage.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Centre Hospitalier de Lunel

Le Centre Hospitalier de Lunel est un établissement de proximité (ex hôpital local) qui se caractérise par un fort partenariat Public Privé. L'hôpital de proximité constitue un réel trait d'union entre l'ensemble des acteurs libéraux, hospitaliers et médico-sociaux pour proposer une offre de soins davantage structurée et des parcours de soins plus fluides pour les usagers.

Contacts presse :

Banque des Territoires Occitanie – Groupe Caisse des Dépôts
Céline Vallée : celine.vallee@caissedesdepots.fr – 06 07 17 23 21

Centre Hospitalier de Lunel
Sylvie Thuillier qualite@hopital-lunel.fr – 04 67 87 71 01